



Participation aux cours d'éducation physique et à la santé (EPS) dans un environnement numérique d'apprentissage

Dans le contexte actuel, votre enfant sera amené à suivre des cours à distance. Votre enfant sera invité à mettre en pratique les apprentissages actifs à la maison, à l'intérieur comme à l'extérieur tout en respectant les règles sanitaires établies (dans la cour arrière de la maison ou dans un espace vert à proximité, etc.). Il est évidemment de la responsabilité du parent d'identifier le moment le plus opportun et sécuritaire pour que votre enfant réalise ces différentes tâches d'apprentissage.

En fonction de l'âge de votre enfant, vous déciderez avec lui, du meilleur contexte de réalisation afin d'offrir une supervision adéquate.

De plus, nous vous informons de la possibilité que des textes, des dessins, des photos et des vidéos de votre enfant soient envoyés à son enseignant du cours d'EPS afin de constituer des observations d'apprentissage des activités demandées. Ces observations permettront à l'enseignant d'obtenir des traces d'apprentissages en vue de soutenir le développement des compétences des élèves.

Merci de votre habituelle collaboration.

Les enseignants en éducation physique et à la santé.